

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

NOVEMBRE 2019

1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer Vincent FRECHIN, notre curé doyen, composer le 03.89.89.44.55 ou le 06.80.08.77.30.

Adresse courriel : frechin.vincent@orange.fr

Robert TUMU : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20.

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact **six mois au moins** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (contact : R. et M-P WOLFER – 03 89 57 26 40).

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté au moins **3 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Vincent FRECHIN, curé doyen au 03.89.40.51.62.

- ❑ Noces d'Argent ou Noces d'Or :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personnes à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 06.41.32.23.96

M. le Curé Doyen au 06.80.08.77.30

❑ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements
M. Gérard STOECKLIN – 03.89.25.02.48 ou au 06.01.18.56.27
- Pastorale des Confirmations :
M. Vincent FRECHIN – 03.89.89 44 55 ou 06 80 08 77 30
- Profession de Foi :
M. Vincent FRECHIN – 03.89.89 44 55 ou 06 80 08 77 30
- Service de l'Evangile auprès des malades
Mme MARTIN (03 89 40 51 07) ou Mme REDERSTORFF
(03 89 25 82 13)
- Pastorale des Chorales
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

❑ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.11 au 30.11.2019) :

- vendredi 01.11.2019 : 15 h 00 Messe
- dimanche 03.11.2019 : 10 h 30 Messe
intention : DIEBOLT Jean-Marie
- dimanche 24.11.2019 : 09 h 00 Messe
intention : PFLIEGER Jeanine née BLONDÉ

❑ Durant le mois de novembre 2019 sont invités à servir à l'Autel :

Tous les servants disponibles souhaitant apporter leur aide au service des messes ci-dessus sont les bienvenus !

Les servants d'autel remercient de tout cœur les paroissiens de HIRTZBACH pour le bon accueil qu'ils leur ont réservé lors de leur quête annuelle le 19 octobre dernier.

Les fonds recueillis leur permettront de financer des activités de détente, ainsi que du matériel utile à leur service.

2. Calendrier des manifestations

A l'instar des années précédentes, un calendrier (non exhaustif !) des manifestations prévues en 2020 est joint au présent bulletin.

A cet égard, nous remercions les associations locales qui nous ont communiqué les dates de leurs manifestations et ont ainsi rendu possible la parution de ce calendrier dès le mois de novembre 2019.

3. Chasse – avis aux promeneurs

Les chasseurs locaux (association Saint Hubert de Hirtzbach) ont informé la municipalité que des battues auront lieu sur leur territoire de chasse le **dimanche 03 novembre** (ouverture des battues) et le **dimanche 17 novembre 2019**.

4. Communiqué de l'Association de Pêche (APPMA) - RAPPEL

L'association de Pêche (APPMA) proposera un service de friture de carpes + salade à emporter, **le vendredi 1^{er} novembre 2019 au Foyer St Maurice**, de 11 h 30 à 13 h 00. Tarif : 13 € la portion avec arêtes ; 15 € la portion sans arêtes. Prévoir 3 récipients différents.

Réservation obligatoire avant le mardi 29 octobre 2019, en appelant le 03 68 06 45 89 ou le 06 82 59 52 60.

5. Après-midi récréatives – 3^{ème} âge

La reprise des animations en faveur des personnes âgées a enregistré une participation moyenne, encourageant Mme HARTMANN à poursuivre en invitant les aînés à prendre part à l'après-midi récréative prévue le **lundi 25 novembre 2019 à partir de 14 H 00** au Club House.

Alors n'hésitez pas, bougez-vous, venez nous rejoindre, vous divertir et vous changer les idées, l'espace d'un après-midi !

6. Mois sans tabac

En prolongement à l'article paru dans le bulletin d'octobre 2019, le Réseau Santé Sud Alsace propose une action de proximité **à la Palestre à ALTKIRCH le jeudi 07 novembre 2019 à 18 h 30**.

Il s'agit d'une réunion d'information proposant une offre d'accompagnement à tous ceux qui souhaitent arrêter de fumer.

Elle sera suivie de 2 ateliers avec échange et conseils sur les thèmes suivants :

- les bienfaits à l'arrêt et comment éviter la prise de poids ;
- la gestion du stress et les bienfaits de l'activité physique.

7. Balayage de voirie

Le dernier balayage de l'année par engin spécialisé interviendra le **jeudi 07 novembre 2019**, sauf modification de dernière minute.

Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse en déplaçant les véhicules et ne perdons pas l'habitude d'entretenir les abords des propriétés et les endroits non accessibles à l'engin, sans oublier les caniveaux.

8. Communiqué de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Les Amicales des Sapeurs-Pompiers d'Altkirch et de Carspach procéderont à la traditionnelle vente de calendriers (2020), **à compter du 1^{er} novembre 2019**.

Merci de réserver un bon accueil à leurs membres.

9. Commémoration du 11 novembre 1918

A l'occasion du 101^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 marquant la fin du premier conflit mondial, la municipalité convie la population à se rassembler **le samedi 09 novembre 2019** pour commémorer dignement cet événement, selon le programme suivant :

- 18 h 00 : cérémonie au Monument aux Morts, en présence des Sapeurs-Pompiers et de l'UNC accompagnée de portedrapeaux ;
allocution de M. le Maire
lecture du message de Mme la Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées
remise de médailles
dépôt de gerbes – sonnerie aux morts - Marseillaise

A l'issue de la cérémonie, l'ensemble des personnes présentes sont invitées au verre de l'Amitié servi au Club House.

10. KT Fête

Claire MUNCK et Martine SCHWEIZER convient tous les enfants de la Communauté de Paroisse Cœur du Sundgau, fréquentant le CM1-CM2 à les rejoindre au Foyer Saint Maurice de HIRTZBACH, le **samedi 23 novembre 2019 de 9 H 30 à 14 H 00**, pour passer ensemble un moment de détente et de partage.

N'oubliez pas votre trousse avec crayons de couleur, ciseaux et colle et emportez un sandwich et une boisson.

Contacts : Claire : 03.89.40.15.94

Martine : 03.89.08.81.89 ou

schweizermartine@gmail.com

11. Communiqué de l'Association la Bougeotte de Hirtzbach

Le groupe de bricoleurs de l'association LA BOUGEOTTE de Hirtzbach se lance à nouveau dans la confection de décorations de Noël. Les étoiles et les lanternes seront mises à l'honneur. Pour embellir et parfaire les sites décorés, nous recherchons des luges en bois, des skis anciens ou usagés, sabots, chaussettes en laine, bettsocka, étoiles, lanternes, tissus et reste de peinture extérieure de couleur blanc, bleu, rouge et vert.

Merci de contacter Martine HELL au 07.84.44.05.71 ou Andrée RUEFF au 03.89.40.26.72.

12. Collecte de denrées alimentaires non périssables

La banque alimentaire du Haut-Rhin reconduira sa traditionnelle collecte de denrées alimentaires non périssables destinées aux personnes nécessiteuses du département, de plus en plus nombreuses, les **29 novembre et 30 novembre 2019**.

UNE PETITE PART DE VOS COURSES PEUT SAUVER UNE FAMILLE ».

A titre d'information, les produits dont la banque alimentaire a le plus besoin cette année sont l'huile, le sucre, le café, les conserves de légumes, de poisson et de fruits, les petits déjeuners, les produits d'hygiène, cacao, confiture, céréales.

Comme chaque année, des bénévoles engagés dans cette action humanitaire procéderont au ramassage des denrées alimentaires au porte-à-porte à travers le village, le samedi 30 novembre 2019 de 9 h 00 à 12 h 00.

Les familles qui le souhaitent sont invitées à mettre les denrées dans des sacs ou cartons destinés à faciliter leur enlèvement (à présenter devant la porte d'entrée ou à remettre directement à l'équipe de ramassage, lors de son passage).

Les denrées peuvent aussi être déposées à la mairie aux heures d'ouverture. D'avance merci à tous les généreux donateurs !

13. Marché de l'Avent – 30 novembre 2019

Comme elle l'a annoncé dans le bulletin d'octobre, l'Association du Carnaval des Enfants de HIRTZBACH vous attend nombreux **le samedi 30 novembre 2019 (et non pas le 24 !!!) à partir de 16 h 00 dans l'enceinte et à l'intérieur du Foyer Saint-Maurice de Hirtzbach**, pour sa 5^{ème} fête de l'Avent !

Au programme : marché de Noël, avec la participation d'artisans de la région, décoration du sapin par les enfants, chants de Noël.

Un service de restauration sera proposé sur place, avec tarte flambée, assiette viennoise, poêlée « choucroute knepfle », crêpes, gâteaux, sans oublier l'incontournable vin chaud... (le tout sans réservation préalable).

14. Service civique – le Département recrute

Depuis un an, le Département du Haut-Rhin accompagne des volontaires en service civique et souhaite en accueillir davantage au cours des prochains mois.

Le dispositif, qui ouvre droit à indemnisation consiste en un engagement volontaire et peut être effectué dans différents domaines : culture et loisirs, éducation, santé, environnement, mémoire et citoyeneté, solidarité, sport.

Tous les jeunes de 16 à 25 ans peuvent être volontaires sans condition de diplôme ou d'expérience, et jusqu'à 30 ans pour une personne en situation de handicap.

Contact : site internet : <https://onrecrute.haut-rhin.fr/>

Tél. : 03.89.30.63.13.

15. Communiqué du service valorisation des déchets

Voici les horaires d'ouverture du service valorisation des déchets de la Communauté de Communes Sundgau, au siège situé au Quartier Plessier, bâtiment 3 à ALTKIRCH :

- lundi, mardi et mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Contact : Tél. : 03.89.08.36.24 – courriel : bien-trier@cc-sundgau.fr

Attention : les personnes s'installant dans le village ou quittant leur logement doivent impérativement signaler leur départ ou arrivée au service valorisation des déchets, afin de régulariser leur situation au regard de la gestion des déchets (acquisition des bacs noirs et bruns pour les arrivants, désactivation et retrait des bacs pour les partants, acquisition ou retrait de la carte d'accès aux déchèteries).

Déchèterie intercommunale – horaires d'hiver - RAPPEL

A compter du 1^{er} octobre 2019 et jusqu'au 31 mars 2020 inclus, les horaires d'ouverture de la déchèterie intercommunale sont les suivants :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13 h à 16 h ;
- mercredi et samedi : 9 h à 16 h.

16. Taille des haies et élagage des arbres (RAPPEL)

Force est de constater, à travers le village que les haies et arbres plantés en limite de propriété ne sont pas toujours entretenus autant qu'ils devraient l'être, afin d'éviter de gêner le passage des piétons et des véhicules, voire de cacher les panneaux de signalisation ou la visibilité aux carrefours.

Voici donc un rappel de la réglementation applicable, régie par le Code Civil :

- respect des distances de plantation (article 671) :
 - pour les plantations de plus de 2 m : distance d'au moins 2 m de la limite séparative ;
 - pour les plantations de moins de 2 m : la distance est fixée à 0,50 m de la limite séparative.

- ❑ responsabilité du propriétaire des végétaux (article 672) :

Lorsque le voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint par le tribunal soit d'élaguer les arbres à la hauteur légale, soit de les arracher. En revanche, on ne peut plus exiger l'arrachage de l'arbre si ce dernier a dépassé la hauteur légale depuis plus de 30 ans.

- ❑ entretien des plantations (article 673) :

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même, mais peut exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de 30 ans. Mais contrairement aux branches, on a le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur son terrain.

- ❑ plantations qui empiètent sur le domaine public :

Le Maire est parfaitement fondé au titre de son pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique, pour raison de sécurité et s'ils ne s'exécutent pas, à mettre à leur charge les frais y relatifs (article L 2212-2-2 du CGCT). Il est interdit de laisser pousser des haies et arbres à moins de 2 m du domaine public.

Au-dessus d'un chemin rural, les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans les conditions qui sauvegardent la sécurité et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin, faute d'engager leur responsabilité en cas d'accident.

Notons encore que dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

17. Liste électorale

Une loi du 1^{er} août 2016 a réformé les modalités d'inscription sur les listes électorales et créé un répertoire électoral unique et permanent (REU) dont la tenue est confiée à l'INSEE.

Il en résulte essentiellement que :

- les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont désormais reçues et instruites tout au long de l'année ;
- les personnes souhaitant prendre part aux élections municipales des 15 et 22 mars 2019 auront jusqu'au 07 février 2019 pour s'inscrire sur la liste électorale (jusqu'à présent, la date limite d'inscription était fixée au 31.12 de l'année précédant celle du scrutin) ;

- les nouveaux électeurs, de même que les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans avant le scrutin du 15.03.2020 (inscrits d'office sur la liste électorale) recevront leur carte d'électeur courant mars 2020 au plus tard.

18. Cartes d'identité et passeports (rappel)

Les cartes d'identité et passeports sont uniquement délivrés dans les mairies équipées de bornes biométriques (ALTKIRCH, FERRETTE et DANNEMARIE pour les plus proches).

Il est vivement recommandé de faire une pré-demande en ligne afin de gagner un temps précieux pour l'instruction du dossier.

- Pour cela, il faut créer un compte personnel sur le site des titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr> (rubrique carte d'identité ou passeport) puis saisir l'état civil et l'adresse du demandeur ;
- imprimer le numéro de pré-demande qui est attribué au demandeur ;
- choisir la mairie de dépôt du dossier (généralement ALTKIRCH) ;
- rassembler les pièces justificatives (voir ci-dessous) ;
- prendre rendez-vous au 03.89.40.00.04 (Mairie d'ALTKIRCH) ou sur le site de la mairie d'ALTKIRCH, rubrique « serviable » ;
- se présenter au guichet de la mairie avant le numéro de la pré-demande pour y déposer le dossier 'et procéder à la prise des empreintes digitales ;
- enfin retirer la carte d'identité auprès de ladite mairie.

N.B. : les personnes ne disposant pas d'un accès à internet peuvent retirer un formulaire papier auprès de n'importe quelle mairie.

La liste des pièces à joindre au dossier de demande ou de renouvellement de la carte d'identité ou de passeport est disponible sur le site internet hirtzbach.fr, ou sur simple demande à la mairie (Tél. : 03.89.40.99.21).

19. Marché du mardi soir

Le marché hebdomadaire du mardi a lieu rue Principale (côté impair) de 16 h à 19 h.

Des barrières mises en place aux extrémités du marché assurent la sécurité des clients et complètent l'arrêté municipal interdisant la circulation des véhicules, pendant son déroulement.

Or malgré ce dispositif, il arrive que des automobilistes inconscients bravent cette interdiction et forcent le passage (c'est arrivé le 17.09.2019 et cela aurait pu entraîner de graves conséquences...).

La plus grande prudence étant de mise, il est demandé aux usagers de la rue Principale de faire preuve de civisme et d'adopter une attitude responsable durant ce rendez-vous hebdomadaire, sous peine de sanctions.

N.B. : un fromager de Traubach est présent le 1^{er} mardi de chaque mois au marché (produits référencés à l'Auberge Sundgovienne).

Ainsi qu'un producteur de légumes certifiés bio, « La Ferme de la Laurelette » de Strueth.

20. Remerciements

Emmanuelle et Guy HERTZOG de Dame Nature remercient chaleureusement les habitants de HIRTZBACH pour leur confiance accordée depuis 5 ans.

Pain frais au levain à l'ancienne tous les jours, arrivage de fruits et légumes frais plusieurs fois dans la semaine, sélection de fromages et bien sûr épicerie et compléments alimentaires, provenant de l'agriculture biologique ; produits d'entretien respectueux de l'environnement.

Ils continueront de vous apporter le meilleur service possible et à rester à votre écoute.

Livraison offerte aux habitants du village.

21. Petites annonces

- ❑ Virginia LORENTZ-STEFANI a repris son activité de coiffeuse à domicile (**voir flyer ci-joint**), à compter du 01.10.2019.

Elle propose tout type de coupes pour femmes, hommes et enfants (brushing, permanentes, chignons, mèches, colorations sans ammoniaque).

Contact : 06.36.96.23.69.

- ❑ La boulangerie – pâtisserie LA FRIANDISE de Seppois le Bas se fait un plaisir de faire une livraison à Hirtzbach tous les lundi et vendredi matin à partir de 9 heures du matin. Tendez-bien l'oreille, vous entendrez certainement klaxonner.

Elle vous proposera différentes sortes de pains, de viennoiseries, de kougelhops et brioches. Il est également possible de se faire livrer de la pâtisserie sur un simple coup de téléphone. Profitez de l'opportunité de se faire livrer du pain frais à domicile.

Contact : 03.89.25.60.29.

RAPPEL : trois autres points de vente de pains existent sur la Commune : Epicerie DAME NATURE, Jean Luc MUNCK le vendredi, et KAUFMANN le mardi au marché local.

22. Etat civil

Naissance :

Le 10 octobre 2019 à ALTKIRCH est né Lilian, qui fait la joie de ses parents, Ludovic HARTMANN et Emilie DOPPLER et de sœur Angéline, demeurant ensemble 78B rue Principal.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

23. Les grands anniversaires du mois de novembre 2019

65 ans :	M.	CHIAVUS	André
	Mme	STEFANI	Cesarina née DEL BOVE
66 ans :	Mme	SCHARTNER	Marie-Odile née HAENNIG
67 ans :	M.	CORMAHO	Henri
68 ans :	M.	HELBERT	Alain
	M.	PFLIEGER	René
	M.	RODRIGUES MATIAS	Antonio
	Mme	NUSSBAUMER	Christiane née HAEGY
69 ans	Mme	MEYER	Violette née WEILLER
70 ans :	M.	DALLEAU	Mario
	Mme	SCHWEITZER	Paulette née REIN
71 ans :	Mme	SCHIELIN	Cécile née PFLIEGER
	M.	PFLIEGER	Louis Jean (dit Jean-Louis)
74 ans :	Mme	MUNCK	Marthe née BOEGLIN
85 ans :	M.	DOEBELIN	Roger
87 ans :	Mme	LOBMEYER	Françoise née UBERSCHLAG
89 ans :	Mme	HAENNIG	Antoinette née SIMON
	M.	HARTMANN	Georges



Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél. : 03.89.40.99.21

Fax : 03.89.40.96.40

E-mail : mairie@hirtzbach.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Mardi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Mercredi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Jeudi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Vendredi	Fermé	De 17 h 00 à 18 h 30
Samedi	Fermé	



COIFFURE VG

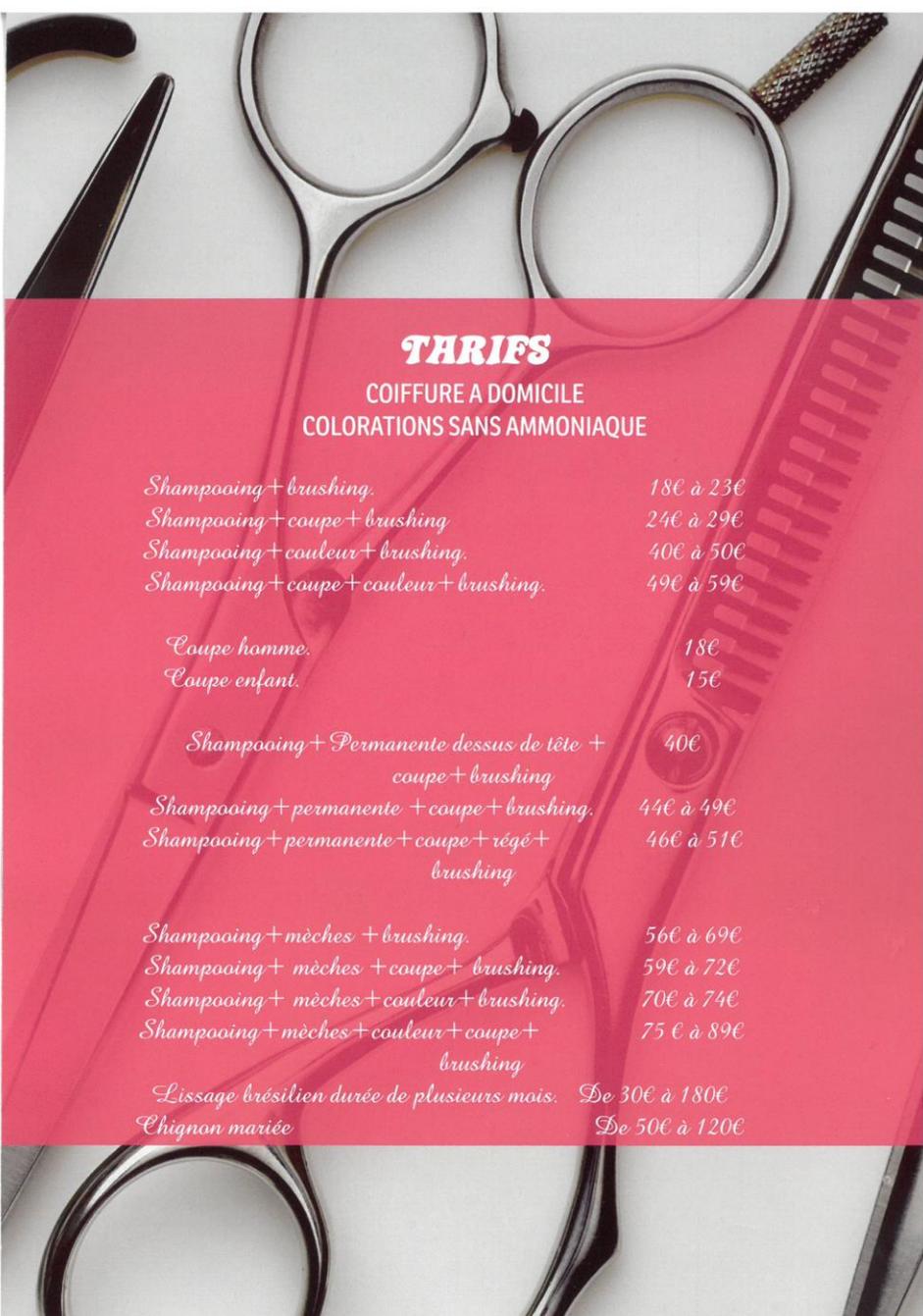
COIFFEUSE A DOMICILE

COIFFURE HOMMES ,FEMMES ET ENFANT

Colorations sans ammoniac

VIRGINIA

06.36.96.23.69



TARIFS

COIFFURE A DOMICILE COLORATIONS SANS AMMONIAQUE

<i>Shampooing + brushing.</i>	18€ à 23€
<i>Shampooing + coupe + brushing</i>	24€ à 29€
<i>Shampooing + couleur + brushing.</i>	40€ à 50€
<i>Shampooing + coupe + couleur + brushing.</i>	49€ à 59€

<i>Coupe homme.</i>	18€
<i>Coupe enfant.</i>	15€

*Shampooing + Permanente dessus de tête +
coupe + brushing* 40€

<i>Shampooing + permanente + coupe + brushing.</i>	44€ à 49€
<i>Shampooing + permanente + coupe + régé + brushing</i>	46€ à 51€

<i>Shampooing + mèches + brushing.</i>	56€ à 69€
<i>Shampooing + mèches + coupe + brushing.</i>	59€ à 72€
<i>Shampooing + mèches + couleur + brushing.</i>	70€ à 74€
<i>Shampooing + mèches + couleur + coupe + brushing</i>	75 € à 89€

<i>Lissage brésilien durée de plusieurs mois.</i>	De 30€ à 180€
<i>Chignon mariée</i>	De 50€ à 120€